

Questionnaire AktiF (PLUS)

pour recevoir le certificat AktiF (PLUS)

Décret sur l'aide à l'emploi AktiF- et Aktif PLUS du 28 mai 2018 (B.S. du 10/07/2018), par arrêté du gouvernement de la Communauté germanophone du 28 septembre 2018.

Sur la base des informations fournies ici, ce questionnaire permet au service de l'Arbeitsamt concerné d'établir une classification contraignante dans la catégorie AktiF ou AktiF Plus concernée. La confirmation correspondante est appelée certification AktiF (PLUS). Toutes les déclarations sont faites sur une base solennelle: le fait de donner intentionnellement des informations fausses ou incomplètes est puni par la loi.

Le ministère de la Communauté germanophone, Gospertstraße 1, 4700 Eupen, est responsable du traitement de vos données conformément au règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Il n'utilise ces données que pour la finalité énoncée et la durée indiquée. Vos droits à la personnalité font donc l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre des dispositions légales, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit à la rectification ou à la suppression, droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données. Vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données, M. Wilfried Heyen, à l'adresse suivante : datenschutz@dgov.be.

Pour de plus amples informations : https://www.ostbelgienlive.be/datenschutz

Toute réclamation relative à la protection des données peut être adressée à l'Autorité de protection des données, rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles. Pour de plus amples informations : https://www.autoriteprotectiondonnees.be

Ce formulaire de demande ne peut être accepté et traité ultérieurement que si toutes les rubriques sont dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives demandées. Des informations incomplètes et incorrectes entraînent le rejet du certificat AktiF (PLUS). Le dépôt de pièces justificatives a posteriori n'est pas autorisé.

1. Données personnelles

Nom, Prénom :		
NISS:		
Adresse Mail :		
Numéro de téléphone :		
1. Je possède le/les diplômes su	uivants(s) (plusieures réponses poss	sibles):
sans diplôme humanités formation en alternance Je peux recevoir un certificat d supérieur dans les 3 prochains	école primaire bachelor/graduat/candidature formation chef d'entreprise e formation en alternance, un certi mois.	enseignement secondaire inférieur master/licence ficat des humanités ou un diplôme
\square autre diplôme :		
☐ diplôme étranger : (Avez-vous reçu l'égalité ou la reco	onnaissance de votre diplôme en Belgiq	ue? → veuillez joindre une copie)

04/2024 1/4 Ostbelgien

tant que demandeur/euse d'emploi inoccupé(e) ?
oui → veuillez joindre un certificat de l'autorité avec ces périodes d'enregistrement
3. Avez-vous perdu votre emploi précédent à la suite d'une restructuration, d'une faillite, d'une fermeture ou d'une liquidation d'entreprise ?
 □ oui → je suis inscrit(e) dans une cellule d'emploi (p.ex. ADG) □ oui → veuillez joindre le document correspondant, si disponible, c'est-à-dire une carte de restructuration délivrée par l' ONEm
4. Résidez-vous dans un autre pays de l'UE et êtes-vous un(e) ancien(ne) frontalier(ère), aujourd'hu sans emploi (dernier emploi en Belgique) au sens du règlement (CE) n° 883/2004 ?
 □ oui → veuillez joindre un certificat d'inscription actuelle en tant que personne sans emploi / demandeur/s d'emploi délivré par l'autorité compétente de votre pays de résidence
5. J'ai plus de 50 ans et déclare sur l'honneur que j'ai perdu mon dernier emploi involontairemen et pour la raison suivante:
 □ emploi perdu en raison d'un licenciement par le dernier employeur; □ Non-renouvellement d'un contrat de travail à durée déterminée ou de remplacement; □ des raisons de santé et/ou psychologiques officiellement établies; □ Cessation du travail en tant qu'indépendant par suite d'une faillite
6. Au cours des 24 derniers mois de votre inscription à l'Arbeitsamt (ou à l'autorité compétente d'un autre région), y a-t-il eu des périodes d'emprisonnement ?
□ oui, du au (veuillez joindre une attestation de la prison)
7. En plus de votre inscription auprès de l'Arbeitsamt, êtes-vous inscrit(e) auprès de l'Institut nationa d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)?
\Box oui en tant qu'indépendant(e) à temps partiel avec réception d'allocations de chômage \Box oui, dans le cadre du "tremplin indépendant".
8. Vous ne maîtrisez ni la langue française ni allemande et vous possédez un certificat d'un tes (exemple ELAO) qui atteste un niveau de connaissance plus bas que le niveau B1 suivant le cadre européen commun de référence de la maîtrise des langues ?
□ oui → veuillez joindre un certificat
9. Avez-vous une capacité de travail réduite?
□ oui → veuillez joindre le certificat approprié
(Les raisons d'une capacité de travail réduite sont : Accompagnement par la DSL, demande d'indemnisation dans le cadre de la législation sur l'invalidité, travailler en tant que groupe cible dans u atelier protégé ou un atelier social, incapacité de travail permanente >33% attestée par le médecin a l'ONEM ou de l'Arbeitsamt) Plus d'informations: aktif.adg.be

04/2024 2/4



votre assurance □ oui → veuillez join	e maladie) de INAMI (Institut national d'assurance maladi ndre une attestation de votre caisse d'assurance maladie avec to nt les 24 derniers mois.	ie-invalidité) ?
vous d'un sout	tiez-vous inscrit(e) endéans les derniers 24 mois auprès dien financier (revenu d'intégration ou aide sociale) ou une mesure relevant de l'article 60, paragraphe 7 ?	•
•	indre un certificat de l'autorité ou des autorités avec toutes les pa outien fourni	ériodes d'enregistrement et le
des 12 dernie l'éducation de	l'honneur que je n'ai pas été inscrit(e) comme demander ers mois, car j'ai volontairement interrompu ma car mes enfants ou des membres de ma famille qui son i je souhaite maintenant réintégrer le marché du travail.	rière pour m'occuper de
□ oui		
	été embauché(e) par un employeur, pour qui vous faites l , vous disposez de 20 jours à compter de cette date pour déposer le que	
\square oui, le	, auprès de cet employeur	
Nom, Adresse:		
Numéro d'entrepris	se:	
14. La formation (PI	FI, EPU, AiB, apprentissage classes moyennes ou industriel)	a-t-elle déjà commencé ?
\square oui, le	, auprès de cet employeur	
Nom, Adresse:		
Numéro d'entrepris	se:	
15. Est-ce que la me	esure d'intégration sociale a déjà commencé ?	
\square oui, le	, auprès de cet organisme de formation	
Intego	Dabei	Frauenliga
Remarque:		



04/2024 3/4

2. Attestation de consentement

Sur la base des informations que vous nous avez fournies, vous demandez le certificat AktiF (PLUS), qui garantit à un employeur potentiel le droit aux avantages dans le cadre de la mesure AktiF (PLUS). Ce certificat est valable 4 mois à compter de sa date de délivrance.

L'original de ce certificat AktiF (PLUS) n'est délivré qu'une seule fois et est destiné à vos documents personnels pendant votre phase de candidature. Il ne doit être transmis que sous forme de copie dans vos documents de candidature. En cas de recrutement, vous transmettrez l'original du certificat AktiF (PLUS) à l'employeur qui, par ce certificat (Partie 2), demande la subvention auprès du Ministère de la Communauté germanophone. Si vous avez déjà été embauché, vous disposez de 20 jours à compter de la date d'embauche pour déposer le questionnaire Aktif (PLUS) auprès de l'Arbeitsamt.

Les duplicatas éventuels ne peuvent être demandés que par vous à l'adresse aktif@adg.be.

Si la période de validité du certificat est expirée, vous pouvez demander une nouvelle carte via www.adg.be, pour autant que vous continuiez à remplir les conditions.

En remplissant et en signant le questionnaire, vous déclarez que vous avez

- compris l'objet de la présente demande et
- avez reçu des explications concernant le règlement relatif à la protection des données et
- que cette déclaration est sincère et complète.

Date:	
Lu et approuvé (veuillez l'écrire à la main)	
Signature du requérant / de la requérante	

3. Réservé à l'Arbeitsamt

Les critères AktiF (PLUS) ne sont pas remplis. Justification :
O le(s) certificat(s) suivant(s) n'est (ne sont) pas joint(s):
O autre raison:
Pour plus d'informations, veuillez contacter le service AktiF de l'Arbeitsamt (coordonnées en bas). Une instruction juridique est jointe à la présente lettre. Vous êtes libre de soumettre une nouvelle demande de certificat AktiF (PLUS). Veuillez remplir dans ce cas un nouveau questionnaire (y compris les reçus requis).

Date Signature de l'employé

Arbeitsamt
04/2024
4/4
Ostbelg

Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Vennbahnstraße 4/2 - 4780 St. Vith / aktif@adg.be

